

# Test de placement en anglais

---

Le test de langue organisé au début du premier quadrimestre a pour but:

- de permettre de répondre aux exigences du programme de Baccalauréat durant lequel les étudiants doivent suivre obligatoirement 6 crédits ECTS de cours de langue et doivent démontrer une maîtrise d'un certain niveau en anglais;
- de permettre aux étudiants qui en font la demande de progresser en anglais ou dans une autre langue (normalement, en néerlandais ou en allemand) ;
- de permettre une gestion efficace des tâches d'encadrement des professeurs de langues par l'Institut des Langues vivantes.

Ce test s'appelle test de placement ; il évalue le niveau de maîtrise de l'anglais.

## Réussite du test

Les étudiants qui ont réussi le test de placement

- ne sont pas obligés de suivre le cours d'anglais et ne seront donc pas repris dans les listes des groupes pour l'enseignement de l'anglais au deuxième quadrimestre;
- devront s'inscrire à l'examen. La note finale sera 12/20, ou mieux s'ils obtiennent une note meilleure que 12/20 à l'examen.

Les étudiants qui ont réussi le test peuvent cependant demander

- soit à participer aux activités du cours d'anglais. Dans ce cas le résultat obtenu au test est utilisé pour la constitution de groupes homogènes afin de favoriser la qualité de l'apprentissage. Cette demande suppose un engagement sérieux et la participation effective aux activités. C'est pourquoi dans ce cas le résultat du test n'est plus pris en compte pour le calcul de la note finale qui résulte uniquement du travail durant le quadrimestre et de la note d'examen.
- soit à remplacer le cours d'anglais par un cours de néerlandais, d'allemand, d'espagnol ou d'une autre langue.

## Formulaires de demande

Le formulaire de demande peut être obtenu sur le site Informations et procédures du Baccalauréat EPL : <http://www.uclouvain.be/32441.html>

Il doit être rentré au secrétariat de l'EPL au plus tard cinq jours après l'affichage du résultat du test.

## Étudiants bisseurs

Les étudiants bisseurs ne passent pas le test de placement dont les résultats sont remplacés par leur dernière note d'examen. Ceux qui ont obtenu un report de note en anglais peuvent demander :

- en Bac1 et Bac 2 : à remplacer le cours d'anglais par un cours d'une autre langue (formulaire : voir ci-dessus)
- en Bac1 : à anticiper le cours d'anglais de Bac2 Le formulaire de demande de cours anticipés peut être obtenu sur le site Informations et procédures du Baccalauréat EPL : <http://www.uclouvain.be/32441.html>. Il doit être rentré au plus tard le vendredi de la deuxième semaine du quadrimestre.